

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique

Le Conseil Municipal de la Commune de LAVELANET

Se réunira 22 septembre à 16 heures

Salle d'honneur de la Mairie

Date de convocation : 15 septembre 2026

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du 23 avril 2026

Approbation des procès-verbaux du 5 juin 2026 1^{ère} et 2^{ème} séance

I-AFFAIRES GÉNÉRALE

- Décisions municipales prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations.
- Approbation du Règlement Intérieur de la commune.
- Approbation Ouvertures dominicales commerces de détails 2027.
- Signature convention de coopération entre le CHIVA et le Centre de santé Ambroise Croizat.
- Désignation de deux délégués représentant la commune au sein du syndicat du SIVOM.
- Soutien Appel aux Maires de France concernant l'évolution de la réglementation pour une meilleure prévention des incendies de forêts.

II-AFFAIRES FINANCIÈRES

- Décision modificative n°1.
- Création d'un budget annexe pour l'Hôtel du Parc.
- Contrat de prêt auprès de la Caisse d'Epargne pour la rénovation de l'Hôtel du Parc.
- Contrat de prêt Relais auprès de la Caisse d'Epargne pour la rénovation de l'Hôtel du Parc.
- Travaux d'éclairage public – SDE09 – Rue Jean-Baptiste Clauzel. Abroge et remplace la délibération 2026/105 du 5 juin 2026.
- Institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH).
- Taxe foncière sur les propriétés bâties - Exonération en faveur des hôtels pour les locaux affectés exclusivement à une activité d'hébergement, des locaux classés meublés de tourisme ou des chambres d'hôtes.
- Prix du repas lors du forum des associations.
- Participation état civil 2026 sur l'année 2025.
- Attribution exceptionnelle à l'association Lady's09&Co.
- Droit à la formation des élus.
- Prise en charge des frais de déplacements de Monsieur le Maire et des Élus pour leurs missions de représentation au sein de l'Association Nationale des Elus en Charge du Sport (ANDES), de la Fédération Hospitalière de France, des programmes de revitalisation de Centre Bourg, Congrès des Maires et autres organismes durant l'année 2026.

III -URBANISME TRAVAUX

- Opération façades: subventions.
- Permis de Louer - Instauration et Périmètre.

- Acquisition foncière 17 rue du Docteur Bernadac dans le cadre de la réhabilitation de l'Hôtel du Parc.
- Retrait délibération n°2026/058 du 23 avril 2026 portant délégation de signature au titre de l'article L.422-7 du code de l'urbanisme.

IV – AFFAIRES SCOLAIRES

- Demande d'agrément de l'intervenant musical et de l'éducateur sportif des écoles publiques auprès de la Direction Académique de l'Ariège, année scolaire 2026/2027.
- Signature de la convention relative à la présence d'un-e accompagnateur-trice dans le cadre du transport scolaire des élèves de maternelle.

V – AFFAIRES CULTURELLES

- Modification des tarifs des droits d'entrées aux spectacles à compter de la saison culturelle 2026/2027.
- Service Culturel Municipal - Approbation du programme et des tarifs de la saison culturelle 2026 | 2027 (septembre 2026 à juillet 2027).

VI- PERSONNEL COMMUNAL

- Mise à jour sur la gestion du personnel.
- Mise à jour du régime indemnitaire (hors RIFSEEP).

VI- INFORMATION

- Tableau récapitulatif des droits de préemption urbain.

Le Maire,
Marc SANCHEZ

